



SEMINAIRES :

- COMMENT ETABLIR ET CONTROLER LA LIASSE FISCALE (BILAN FISCAL) ET LA DECLARATION DU RESULTAT FISCAL

DATE : LES 3 ET 4 MARS 2020 DE 9H00 A 17H00

- MAÎTRISER LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES 2020

DATE : LE 6 MARS 2020 DE 9H00 A 17H00

- TRAITEMENT FISCAL ET SOCIAL DE LA PAIE EN CONFORMITE AVEC LES LOIS ET LA NOUVELLE NOTE DE SERVICE DE L'ADMINISTRATION FISCALE

DATE : LES 10 ET 11 MARS 2020 DE 9H00 A 17H00

- MAITRISER LA PRATIQUE DES DECLARATIONS FISCALES EN MATIERE D'IS (DECLARATION DU RESULTAT FISCAL ADM020) ET LES REGLES DE CONTROLE DE COHERENCE

DATE : LE 12 MARS 2020 DE 9H00 A 17H00

- PROCÉDURE DE DÉCLARATION RECTIFICATIVE PRÉVUE À L'ARTICLE 221 BIS ET DE TAXATION D'OFFICE PRÉVUE À L'ARTICLE 228 DU CGI

DATE : LE 17 MARS 2020 DE 9H00 A 13H00

- CONTROLE FISCAL ET PROCEDURES EN MATIERE DE VERIFICATION DE LA COMPTABILITE

DATE : LE 18 MARS 2020 DE 9H00 A 17H00

- REMBOURSEMENT DU CREDIT TVA ARTICLE 103, 103 BIS ET 247 DU CGI

DATE : LE 19 MARS 2020 DE 9H00 A 17H00

- FISCALITE DES SALAIRES (IR / SALAIRES)

DATE : LE 25 MARS 2020 DE 9H00 A 17H00